



FRAKTION



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 13 juin 2017

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Madame la Ministre de la Santé.

Suite à une baisse alarmante des stocks de sang au Centre de transfusion sanguine (CTS) de la Croix-Rouge, cette dernière avait lancé mercredi de la semaine passée un appel urgent aux dons de sang. Cet appel a été suivi d'un véritable élan solidaire et le CTS vient de déclarer que les stocks sont à nouveau remplis.

En juin 2016, Madame la Ministre avait annoncé qu'afin d'éviter des pénuries de stocks éventuelles, elle envisagerait certaines mesures telles que le resserrement de l'intervalle entre deux dons, une augmentation des horaires d'ouvertures du Centre de transfusion sanguine, ou encore l'amélioration du travail lié à l'assessment de donateurs potentiels.

Au vu de ce qui précède, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :

- Les mesures annoncées en 2016, ont-elles entretemps été mises en place ?
- Dans la négative, pour quelles raisons ?
- Madame la Ministre envisage-t-elle éventuellement de nouvelles mesures afin d'éviter des pénuries de stocks de sang ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Marco Schank
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Dossier suivi par: JOME Laurent
Tel: 247 85510
Email: laurent.jome@ms.etat.lu

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:

10 JUIL. 2017

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
Service central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L-2450 Luxembourg

Luxembourg, le 7 juillet 2017

Concerne: Question parlementaire n° 3066 du 13 juin 2017 de Monsieur le Député Marco Schank
Réf. : 81ex2014c

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse de la soussignée à la question parlementaire n° 3066 du 13 juin 2017 de Monsieur le Député Marco Schank concernant "Don du sang".

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

La Ministre de la Santé,



Lydia MUTSCH



